

ISSN N° 039 -6522 CPPAP N° 0605 S 05524  
Directeur de la publication M. DEVRED  
Imprimerie spéciale SNES 209 rue Nationale Lille

Supplément à LILLE - SNES N° 240 Septembre Octobre 2003

AUX SECRETAIRES DES S1

AUX MEMBRES DE LA CA

LILLE LE 20/11/03

## CIRCULAIRE SPECIALE

### L'ECOLE EN DEBAT ?

Le « grand débat sur l'école » est ouvert par le gouvernement : le rectorat en a fait l'annonce lors du CTPA du 13 novembre, sans daigner nous avertir que le ministre serait à Lille trois jours plus tard pour lancer l'affaire. Les modalités en sont connues pour nos établissements. Les conseils d'administration se réunissent pour décider de la date, du choix de trois questions, et parfois de l'animateur. Entre le 6 et le 13 décembre, deux demi-journées seront banalisées, avec de préférence un samedi matin pour permettre un débat ouvert aux parents.

Le Snes n'est pas dupe des intentions ministérielles, de celles de ses experts triés sur le volet, pas plus que de leurs déclarations. Cependant, nous proposons de ne pas rester en dehors parce que nous avons beaucoup de choses à dire sur un sujet que nous maîtrisons et que nous ne craignons personne dans un débat où l'on poserait toutes les questions, même celles qui fâchent ; enfin, parce que nous nous sommes battus, l'an dernier, pour nous faire entendre sur les retraites, la décentralisation, les statuts et l'école, contre les projets gouvernementaux.

Ne pas participer, c'est laisser le champ libre à ceux qui veulent mettre à mal un système éducatif qui a pourtant largement contribué à l'élévation du niveau de formation des jeunes de ce pays, laisser s'exprimer seulement ceux qui, comme le MEDEF, veulent mettre la main dessus, légitimer tous les pseudo pédagogues qui fourmillent d'idées sur les réformes indispensables à leurs yeux, sans avoir une vision globale des problèmes ou le souci des personnels.

Nous nous mobilisons pour mener une véritable bataille d'opinion contre les conceptions rétrogrades énoncées par Ferry et Darcos, sous-jacentes dans les questions proposées par la commission Thélot. Nous ne défendons pas le *statu quo* mais voulons porter haut et fort nos propositions pour une nouvelle avancée du service public d'éducation dans la voie de la démocratisation..

Le SNES n'a attendu personne pour réfléchir sur les évolutions du métier. Qu'on en juge par nos seuls congrès académiques qui, ces dernières années, ont abordé des thèmes comme « faire face à la grande difficulté scolaire », « formation initiale et continue », « enseignement technologique », « nouvelles formes de gestion des personnels », « travailler en équipes » ; cette année encore, nous traiterons de l'évaluation des élèves et des personnels lors du congrès de mars 2004. Notre réflexion collective est une force que nous devons utiliser. Elle s'exprime dans les différentes publications du SNES, qui sont à votre disposition, et avec ce bulletin où nous tentons d'apporter quelques éléments supplémentaires.

Chaque automne, depuis quatre ans maintenant, nous animons, avec la FSU, un forum sur l'Education dans le Nord-Pas de Calais. Nous y trouvons l'occasion de confronter nos analyses avec des chercheurs et avec les partenaires de l'école, parents et politiques.

Cette année, le **6 décembre**, nous vous donnons **rendez-vous à Douai**, pour débattre sur le thème « **L'école et les enfants de milieux populaires** ». Ce sujet de réflexion nous a paru important dans une région encore marquée par son passé industriel et ses traditions ouvrières, mais aussi profondément affectée par les problèmes économiques et sociaux : 1/3 des collèges en ZEP, le poids remarquable de l'enseignement professionnel et technique, mais aussi les difficultés scolaires, et une orientation qui ressemble trop souvent à un tri social.

Avec vous, ce jour là, nous mènerons un autre débat sur l'école, avec d'autres ambitions et d'autres objectifs que ceux du ministre...

Michel Devred

#### Sommaire

page 1	L'Ecole en débat ?
pages 2 et 3	Eléments pour un vrai débat
page 4	Forum FSU 2003

#### Forum Régional FSU

**L'école et les enfants de milieux populaires.**

Samedi 6 décembre 2003 de 14 h à 18 h  
à Douai

## Les Fiches de la commission Thélot : mode d'emploi...

### Fiche n° 2 : les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

La fiche se présente comme un mélange inextricable d'affirmations posées d'emblée comme autant de vérités (1), d'oppositions –souvent artificielles – présentées comme incontournables (2) et de questions dans toutes les directions. D'où la difficulté, dans un débat, de travailler sur ces bases.

(1) : « l'École a un coût » (sous-entendu trop élevé) ; « Il y a des sacrifices à faire dans le choix des missions de l'Education Nationale. » ; « Il faut renforcer la compétitivité du service éducatif. » ...

(2) : « Faut-il transmettre des savoirs ou familiariser avec l'esprit critique et l'aptitude à innover ? » ; « Faut-il une culture pour tous ou développer plutôt l'insertion professionnelle ? » ; « Des disciplines fondamentales ou diversités interdisciplinaires. » ...

La vision proposée par le Ministère de l'Education Nationale :

↳ Le coût élevé :

- Il y a des sacrifices et des choix à faire
- Moins de culture générale et développement de l'insertion professionnelle
- Rôle des entreprises dans la formation professionnelle.
- Recentrer culture générale sur des « fondamentaux » et donc limiter l'offre d'enseignement

↳ Evaluation du système éducatif à l'échelle européenne (cadrage ?)

↳ Remise en cause d'une conception de l'Education comme ascenseur social.

#### Nos propositions d'arguments

C'est bien la question du choix des moyens et donc du choix économique et politique à faire en matière d'éducation qui se pose.

- ↳ Un investissement et non un coût
- ↳ Nécessité d'offrir une vraie diversité dans l'enseignement à tous.
- ↳ Nécessité d'une formation professionnelle initiale au sein du service public (et non des formations trop étroitement adaptées au marché du travail à court terme, proposées par les entreprises).
- ↳ Le système éducatif doit jouer un vrai rôle d'ascenseur social, ce qui passe par la lutte contre les inégalités scolaires.

### Fiche 11 : comment préparer et organiser l'entrée dans le supérieur

La fiche constate l'érosion des entrées dans le supérieur, mais pointe en premier lieu le coût que cela suppose. Elle manipule les chiffres pour dramatiser la situation, sans aborder la question des changements d'orientation des étudiants. Elle omet de préciser le retard français et les besoins énormes pour l'avenir.

#### De fausses bonnes questions :

- ↳ Faire payer les droits d'inscription (atténuée par une notion d'échelonnement, alors que l'on connaît la situation dramatique des aides aux étudiants).
- ↳ Faire progresser l'enseignement scientifique. La fiche ne pose pas le problème des autres filières où les besoins sont énormes. C'est pourtant dans tous les domaines que les besoins sont importants.
- ↳ Développer l'éducation tout au long de la vie. Un des thèmes transversaux : reporter sur la formation continue les économies faites au niveau de la formation initiale.
- ↳ Concours à l'entrée de l'université. Nouvelle tentative contre le bac, qui est aussi un diplôme universitaire : moyen radical pour trier socialement les élèves.

#### Les questions qu'il faudrait poser :

- ↳ Y a-t-il un barrage social aux études, autre que la coupure fille / garçon dans les études scientifiques ? Comment éviter aux jeunes des milieux populaires d'être soit exclus, soit dans des filières courtes ? Comment par exemple favoriser l'entrée en classes préparatoires, quand on sait les besoins en professeurs à court terme ?
- ↳ Quel travail sur l'orientation pour permettre d'éviter une partie des échecs en faculté ?
- ↳ Comment favoriser les études des étudiants ? la fin des MISE est de ce point de vue une régression terrible.
- ↳ Quelles conséquences auraient l'augmentation des droits d'inscription ? Ce serait un outil formidable de sélection sociale.
- ↳ Comment favoriser l'articulation lycée/ Université ? C'est la question des enseignements disciplinaires qu'il faut poser. Les TPE avaient cet objectif, au détriment des disciplines. Quel bilan ?

## Données pour notre académie.

### Origine sociale des moins de 16 ans

(source : INSEE - recensement 1999)

	cadres et prof. Intermédiaires	Ouvriers
Académie de Lille	26,5 %	44,6 %
Métropole	33,3 %	35,3 %

### Proportions de bacheliers dans une génération (session 2001)

(source : MJENR - Géographie de l'École 2003)

	bac général	bac technologique	bac professionnel	ensemble
Nord	29,9 %	18,5 %	11,2 %	59,6 %
Pas-de-Calais	27,3 %	21,1 %	13,0 %	61,4 %
Métropole	32,6 %	18,2 %	11,2 %	62,0 %

### Orientation des élèves après la troisième

(source : MJENR - Géographie de l'École 2003)

	1 <sup>ère</sup> année CAP2-BEP	Seconde	1 <sup>ère</sup> année apprentissage
Académie de Lille	39,5 %	53,3 %	7,2 %
Métropole	31,0 %	56,9 %	12,1 %

### Poids des formations supérieures en 2001-2002

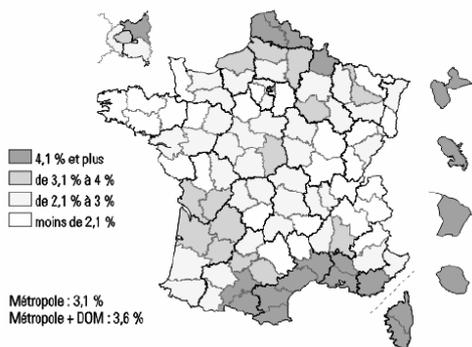
(source : MJENR - Géographie de l'École 2003)

	3 <sup>e</sup> cycle universitaire	formations courtes	IUT	STS
Académie de Lille	7,0 %	25,0 %	5,8 %	13,5 %
Métropole	10,6 %	21,4 %	5,5 %	11,3 %

par rapport à l'effectif total de l'enseignement supérieur

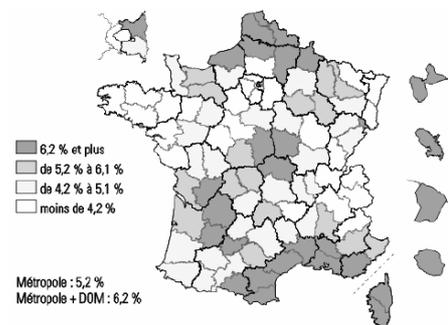
## Données pour notre académie. Proportion de RMistes en juin 2002

(source : MJENR – Géographie de l'Ecole 2003)



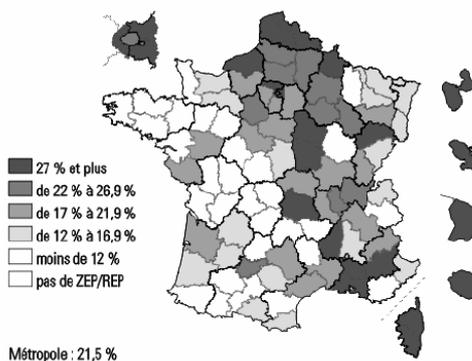
## Proportion de boursiers dans la tranche haute en collège en 2001-2002

(source : MJENR – Géographie de l'Ecole 2003)



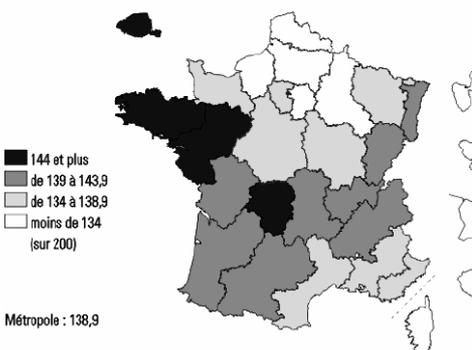
## Proportion de collégiens en Education Prioritaire

(source : MJENR – Géographie de l'Ecole 2003)



## Résultats de l'évaluation 6ème à la rentrée 2001 en français et mathématiques

(source : MJENR – Géographie de l'Ecole 2003)



## Collège de la réussite pour tous ...le vrai débat doit s'engager !

### Analyses des fiches 5 et 6 :

« Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ? » ; « Comment l'École doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ? »

### Le Collège unique et sa place dans le système éducatif

Les rédacteurs présentent la réforme Haby (1975), qui crée le collège « unique », sous l'angle de la contrainte (« nécessité de marier unité et diversité ») et de l'échec d'une partie des élèves.

C'est oublier que l'unification du secondaire a été très progressive, et qu'aujourd'hui des classes de niveau –officieuses- subsistent dans beaucoup d'établissements, malgré la suppression tardive du palier d'orientation en fin de cinquième, et le discours officiel sur « l'hétérogénéité ». Le recul de la mixité sociale augmente aussi l'écart entre les établissements, et affaiblit la théorie d'une structure uniforme et immuable.

C'est oublier que l'institution fait bien peu pour aider les élèves en difficulté, premières victimes des réductions d'horaires depuis 20 ans, alors que des classes moins chargées, des travaux de groupes plus nombreux et des dédoublements judicieux, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, seraient susceptibles d'amener à la maîtrise de programmes nationaux plus cohérents et de lutter contre l'échec scolaire ainsi que la démobilité qui en résulte.

Malheureusement, malgré nos revendications, le budget 2004 a déjà renoncé à la priorité à l'Education. Cela n'est-il pas la cause de la « morosité » qui a gagné de nombreux collèges ?

La Commission se borne donc à constater les écarts de niveau à l'entrée au collège : elle reconnaît bien que « le niveau scolaire s'est déjà fortement différencié ... à l'école primaire », mais n'indique pas comment organiser la prévention de l'échec en amont, tout en évacuant ses racines socio-économiques : la lutte contre l'échec scolaire peut-elle être dissociée d'une ambitieuse politique de la ville en faveur des quartiers où se concentrent les difficultés d'accès à l'emploi et la dégradation de l'habitat ?

Pêle-mêle, les solutions proposées pour améliorer le collège entérinent le carcan budgétaire, et traduisent un véritable renoncement.

Par exemple, concevoir le collège comme le prolongement de l'enseignement primaire, permet de justifier la bivalence (proposée récemment par le Ministère), et le recours à l'alternance (déjà engagé à cette année) et orientation (sélection ?) plus précoce.

Mais pourquoi des enseignants « polyvalents » au collège arriveraient-ils à réussir, là où les professeurs des écoles semblent avoir échoué ? Il serait pour le moins paradoxal de réduire le nombre d'enseignants au collège, alors qu'augmente le nombre d'intervenants en primaire ...

L'entreprise est-elle plus à même d'enseigner que l'Ecole ? Le recours à l'alternance est-il la panacée ?

### La question des savoirs enseignés

La fiche 5 n'aborde le sujet que sous l'angle du tri des connaissances, compétences et règles « prioritaires » pour l'école du XXI<sup>ème</sup> siècle ... Et cela conduit tout naturellement les auteurs à poser comme inévitable la hiérarchisation des disciplines (« Quelles sont les matières fondamentales ? »).

Nous soutenons à l'inverse que chaque discipline contribue, à sa façon, à former le futur citoyen, en lui apprenant à raisonner, conceptualiser et agir sur lui-même et en société. L'allongement de la scolarité garantit plus sûrement la réussite scolaire en permettant la nécessaire augmentation du niveau de formation.

Pourtant, les fiches font bien référence à une « culture commune », qui doit être accessible à tous, mais elles la réduisent à un savoir minimal, dont la seule finalité serait l'acquisition de connaissances éparses, l'histoire-géographie se résumant ainsi à la connaissance de « grands repères », et les Lettres à la lecture de quelques classiques ...

La commission Thélot défend clairement le regroupement des enseignements dans des « pôles disciplinaires », en lieu et place des disciplines actuelles, ce qui revient à suggérer l'inadéquation des programmes nationaux à la diversité des élèves ... Les contraintes budgétaires semblent encore une fois primer sur la qualité de l'enseignement.

Si les réunions peuvent être utiles, c'est bien en démontrant –notamment aux parents d'élèves- que nos revendications sont loin d'être corporatistes, et que la question des moyens conditionne l'accès de tous à un enseignement de qualité.

